

**POSTULAT POUR ASSURER UNE REDUCTION DURABLE
DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ELECTRIQUE ET D'EAU
DE NOS FONTAINES EN VILLE DE NYON**

Monsieur le Président,

Nous avons la chance de posséder à Nyon de nombreuses fontaines qui décoorent notre cité et de ce fait demeurent un témoignage de notre passé.

Malheureusement, leur rôle actuel reste décoratif et de ce fait, elles n'assurent plus leur distribution d'eau aux animaux que nous n'avons plus.

Soucieux d'économiser l'énergie électrique d'une part, il est tout aussi important d'économiser notre eau. Or, ces fontaines sont, il faut l'admettre énergivore au plus au point. Il est donc important d'y remédier au plus vite.

Certaines villes de Suisse romande se sont penchées sur ce problème et elles ont trouvé une solution que nous pourrions implanter à Nyon. Celle ci permettrait à la ville

- d'économiser à la fois de l'eau,
- de l'énergie électrique
- et ainsi de dépenser moins.

Tout ça de gagner dans notre combat de gain d'énergies pour notre développement durable.

Cette solution consiste à limiter la consommation d'eau de nos 41 fontaines en proposant d'utiliser la pression excédentaire du réseau d'eau potable qui permettrait d'entraîner une pompe qui recyclerait la partie d'eau du bassin et ce, pour chaque fontaine.

L'eau tournant en circuit fermé, on n'utiliserait que 10 % de l'eau provenant du réseau public.

Dans ce cas d'espèce, l'eau des bassins ne serait plus potable.

Il serait malgré tout possible d'adjoindre un système avec bouton presseur très simple qui permettrait avec la mise en place d'une conduite d'eau potable à l'arrière ou sur un des cotés des fontaines dont la Municipalité désirerait la mise en fonction pour permettre aux touristes de boire.

Il est surprenant de constater la quantité impressionnante d'eau utilisée par nos fontaines chaque jour et ce, souvent sans interruption durant l'année.

Savez vous qu'une fontaine de taille moyenne déverse en moyenne 10 litres d'eau par minute.

Cela équivaut aux besoins quotidiens de 90 personnes ?



Le postulat a pour objet de demander à la Municipalité de faire faire par ses services compétents, une analyse et étude de la consommation réelle de nos 41 fontaines, de voir le gain en énergie électrique et eaux réalisé sur une année ainsi que le coût d'un tel investissement pour assurer ce gain.

Dans le cas où l'étude serait favorable, **ce qui sera le cas**, d'étudier l'équipement nécessaire à nos fontaines ou une partie d'entre-elles avec ce dispositif de recyclage et d'équiper au plus vite l'ensemble ou partie de nos 41 fontaines.

Comme exemple, Renens a modifié 4 de ses fontaines qui permettent à cette Municipalité une économie de 26400 m³ par an équivalent à une baisse de consommation d'énergie électrique de 22400 kWh . C'est très réjouissant.

Nous avons besoin d'économiser tant l'électricité que notre eau, Notre Municipalité peut donner un exemple très fort.

Ne gâchons pas cette opportunité.

En effet, de par la bonne visibilité de nos fontaines publiques, cette mesure permet de sensibiliser notre population à l'économie d'eau potable

De plus nous pourrions équiper à l'aide d'un panneau d'information qui expliquerait le fonctionnement du dispositif ainsi que les économies d'eau et d'énergie réalisées

Donnons le bon exemple.

Notre groupe UDC , comme beaucoup de personnes qui nous ont approché sur ce thème est très sensible à la **SECURITE DE NOTRE APPROVISIONNEMENT FUTUR** tant en eau qu'en énergie électrique.

Cela va devenir pour les années à venir, un des problèmes majeur pour notre Cité. Aussi, serons nous très attentif à toute mesure permettant d'obtenir des résultats substantiels.

Nous prions donc la Municipalité de donner suite à ce postulat afin que l'on puisse dire et répondre à notre population que non seulement nous sommes conscient de ce problème, mais qu'aussi la Municipalité et son conseil mettent tout en œuvre afin que chaque proposition visant à diminuer notre dépendance énergétique soit immédiatement étudiée.

L'avenir de notre ville ainsi que de notre région passe par un développement durable effectif.

Nyon le 24 avril 2012


Christian Udasse

Conseillé communal UDC